



Lavaur le 29/05/2012

## **GROSSE MOBILISATION POUR LE 5<sup>ème</sup> SECTEUR !**

Compte rendu de l'intersyndicale CGT et FO, journée d'action sur l'UPC et le secteur Castres/Mazamet

### **La Direction doit mieux faire !**

**C'est le message clair adressé à la Direction par l'ensemble des 70 participants à la journée de grève du 22/05/12 sur l'U.P.C. Les solutions avancées par cette dernière aux syndicats C.G.T. et F.O. :**

- ▶ D'effectuer un travail de recrutement au niveau des écoles paramédicales.
- ▶ Un crédit d'études consistant au versement d'une indemnité par l'hôpital aux I.D.E. terminant leurs études contre un engagement à servir de plusieurs années au C.H. Lavaur.
- ▶ Une diminution du délai de mise en stage pour les I.D.E. de l'U.P.C. qui devrait passer de 18 à 12 mois.
- ▶ Le recours à du personnel intérimaire.
- ▶ La publication d'offres d'emploi à destination des I.D.E. sur différents sites internet et dans des revues spécialisées.

### **Ne sont pas suffisantes !**

**Nous attendons tous, syndicats et équipes concernées, des solutions pérennes ! Des embauches pour remettre les effectifs au niveau des 23 E.T.P. infirmiers prévus initialement !**

**Les problèmes récurrents de ce service doivent être enfin résolus, les absences remplacées et il faut mettre fin à la désorganisation du secteur !**

Les patients hospitalisés en psychiatrie sont en droit d'avoir accès à des soins de qualité, à un entourage soignant en nombre suffisant pour des prises en charge de types relationnelles et humaines. Ceci est bien entendu valable pour tous les services de psychiatrie.

**Le problème des effectifs à l'U.P.C. doit être examiné lors du prochain C.H.S.C.T. du 11 juin où seront présents 2 représentants de ce service.**

**Ces personnels attendent des réponses claires et concrètes sur la pérennisation des 23 E.T.P. infirmiers sur l'U.P.C. ! Ils ne sauraient se contenter de solutions bricolées ou tarabiscotées ! Si des solutions pérennes n'étaient pas trouvées lors de ce C.H.S.C.T., les personnels de l'U.P.C. pourraient envisager de nouvelles actions !**

D'autres services de psychiatrie connaissent également des problèmes d'effectifs, c'est le cas au Pech.

# LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR DE L'ARS

Rédigée par l'équipe de l'UPC

*Equipe de l'Unité Psychiatrique de Castres*

Chemin vicinal 30 - 81100 CASTRES

☎ : 05.63.74.47.70

Castres, le 24 Mai 2012

Monsieur CHASTEL  
Directeur Général  
Agence Régionale de Santé  
10, Chemin du Raisin  
31050 Toulouse Cedex 9

Objet : Lettre d'information

Monsieur le Directeur,

Nous venons par cette lettre vous informer des difficultés de fonctionnement au sein du service de l'UPC, principalement en ce qui concerne les effectifs.

En effet, à l'ouverture de l'unité au 20 janvier 2011, 23 ETP d'infirmier nous étaient avancés en termes d'effectif. Après 16 mois d'existence, ce chiffre n'a jamais été atteint. A ce jour, de nombreux arrêts maladie au long court se retrouvent non remplacés, cette difficulté s'ajoute aux postes déjà non pourvus, de plus des inquiétudes sont présentes en ce qui concerne l'avenir (départs programmés : Retraite, maternité).

La direction du Centre Hospitalier de Lavaur a déjà été mise au fait de ces problèmes à plusieurs reprises lors des CTE du 02/02/2011, du 20/04/2011, du 04/10/2011 et du 02/02/2012 ainsi que lors des CHSCT du 14/03/2011 et du 12/12/2011. A ceci s'ajoute également des lettres au chef de pôle de psychiatrie adulte Monsieur le Docteur Olivier LAURENT, plusieurs rencontres avec les représentants de la direction (Monsieur DELMAS DRH, et Monsieur GARCIA - GIL DSSI) et plus récemment le 15 Mai 2012 une rencontre avec Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Général de Lavaur Monsieur LE BRAS.

Cette situation qui perdure depuis l'ouverture de l'unité des 40 lits, entraine une fatigue grandissante de l'équipe. Nous sommes las de ne pouvoir assurer des soins de qualité aux patients, une sécurité suffisante, las de ne pas être en mesure d'effectuer une liaison correcte avec les services de secteur et de devoir pallier ce manque d'effectifs.

Les solutions apportées par la direction ne nous paraissent pas pérennes (intérim-appel aux retraités), nous souhaitons vous faire part de notre attente, à savoir la mise à niveau rapide de l'effectif prévu (23 ETP).

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

L'Equipe Soignante de l'UPC

Copie : Directeur CH Lavaur - DRH - DSSI - Chef de pôle - Chef de service - Médecins de l'UPC - CSS - CS - Syndicat CGT - Syndicat FO